

Séance ordinaire du Conseil Municipal du Mercredi 27 février 2019 à 20 heures

M le Maire Julien SCHICKLIN, ouvre la séance à 20 heures.

Présents : MM les Adjoints Sylvie GOEPFERT, Serge ESTERMANN et Michel MEYER.

MM Serge GAISSER, Sophie GOEPFERT, Nicolas RICHERDT, Françoise BECK, Juliette SCHULTZ, Caroline DIETWILER et Marlyse SCHAEFER.

Absents excusés : MM Fabien ROSENBLATT et Fabien WEIDER

Absent non excusé :

Procurations : M. ROSENBLATT à M. RICHERDT

M. WEIDER à Mme DIETWILER

Ordre du jour :

1. Approbation de la réunion du Conseil Municipal du 31 janvier 2019
2. Rapports des délégués
3. Urbanisme
 - 3.1 Examen des dossiers d'urbanisme
 - 3.2 Suppression de l'emplacement réservé du parking rue de l'Eglise
4. Affaires générales
 - 4.1 Subvention DSIL - Piste verte
5. Compte-rendu des décisions du Maire dans le cadre des attributions déléguées par le Conseil Municipal
6. Divers

Avant de commencer la séance, Monsieur SCHICKLIN informe les membres de l'assemblée d'un courrier recommandé à destination du Maire, dans lequel Mme Renée OTT souhaite démissionner de son poste de conseillère municipale pour des raisons personnelles et de manque de disponibilité. Elle souhaite le meilleur à l'équipe en place. Le conseil prend bonne note de la demande de Mme OTT et la remercie pour ses services à la commune.

1. Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 31 janvier 2019 :

Ce compte rendu a été transmis aux élus par mail. Il est approuvé à l'unanimité.

2. Rapports des délégués

Mme DIETWILER expose aux élus la sortie en classe découverte des écoles de Michelbach-le-Bas, les enfants partiront du 5 au 8 mai 2019 à la Chaume à Orbey. Au total, 34 élèves profiteront du grand air et des montagnes vosgiennes.

M. ESTERMANN rapporte aux élus la réunion d'exposition de deux dispositifs de subvention départementale ayant eu lieu à Altkirch.

M. MEYER évoque une réunion urbanisme à Leymen concernant les instructions des autorisations d'urbanisme par Saint-Louis Agglomération. Il informe également les élus de la réunion du syndicat des cours d'eau, une nouvelle entité en lieu et place de l'établissement initialement programmé (EPAGE) sera créée et les communes pourront y adhérer en fonction de leurs besoins. Ce nouvel organisme aura pour compétence l'entretien des cours d'eau et participera à de nombreux projets comme des bassins d'orages, digue de protection, ...

M. SCHICKLIN et M. MEYER informent les élus d'une réunion de travail sur le SCOT de Saint-Louis, les thèmes abordés étaient le développement urbain, l'environnement et l'économie. Un objectif de réduction de consommation foncière est discuté, les élus présents à la réunion sont divisés sur la question.

M. SCHICKLIN rapporte une réunion concernant le transfert de compétence de l'eau et l'assainissement à SLA au 1^{er} janvier 2020. Le dispositif de recensement des infrastructures est en cours pour que la transmission se passe le mieux possible.

3. Urbanisme

3.1 Examen des dossiers déposés

M l'Adjoint Michel MEYER présente les demandes déposées récemment :

- Déclaration de travaux, remplacement de fenêtres – M. Roger ZIMMERMANN – 10, rue de Lubbon

3.2 Suppression de l'emplacement réservé du parking rue de l'Eglise

Vu la délibération du 13 décembre 2018 approuvant le plan de remembrement de l'AFUA « rue de l'Eglise »

M. SCHICKLIN informe les élus de la nécessité, dans le cadre de la réalisation de l'Association Foncière, de supprimer la zone de l'emplacement réservé n°4 pour le parking de l'Eglise. La délibération approuvant le plan de remembrement intègre déjà la zone du parking. Une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme est en cours pour valider cette suppression.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** de valider la proposition de suppression de l'emplacement réservé n°4 exposée par M. SCHICKLIN.

4. Affaires générales :

4.1 Subvention DSIL – Piste Verte

Création d'une voie verte

La commune a étudié la possibilité de réaliser une piste verte entre Ranspach-le-Bas et Michelbach-le-Bas, le long de la RD12 bis, en vue de la création de la future école intercommunale et permettre aux enfants des deux villages de s'y rendre en toute sécurité.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** le projet de création d'une voie verte entre Michelbach-le-Bas et Ranspach-le-Bas,
- **APPROUVE** les plans de financement qui se présentent ainsi :
 - < Coût : 234 186,00 € HT,
 - < Subvention sollicitée : 93 675,00 € HT,
 - < Autofinancement : Reste à charge.
- **CHARGE** M le Maire de demander la subvention,
- **PREVOIT** un démarrage des travaux à réception de l'arrêté de subvention au titre de la DSIL.

5. Compte rendu des décisions du Maire dans le cadre des attributions déléguées par le Conseil Municipal

Conformément aux délégations qui lui ont été conférées par le Conseil Municipal en date du 08 octobre 2015, M le Maire a renoncé à exercer au nom de la commune, le droit de préemption sur le terrain non bâti cadastré section 14 N°543, rue des Cerisiers, d'une superficie de 587 m².

6. Divers

Mme BECK souhaite que les réunions du Conseil Municipal n'ait pas lieu pendant les vacances scolaires pour plus de disponibilité des élus.

M. ESTERMANN informe les membres du conseil de l'organisation de l'opération Haut-Rhin Propre le samedi 30 mars 2019 à 9h – rendez-vous à l'Atelier communal rue des Merles, il évoque également le carnaval des enfants qui aura lieu le samedi 9 mars 2019 départ de la cavalcade devant la mairie à 14h.

Mme Sylvie GOEPFERT rappelle aux élus la rédaction du Michelbach-le-Bas informations, si certains ont des idées d'articles à intégrer. De plus elle informe d'un concert de harpe donné le samedi 27 avril 2019 à la salle du Père Muller par le groupe TELENN.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures.